

Patois et français

Autor(en): **Bréal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 20

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11. LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Sommaire du N° du 13 mai 1916 : Patois et français (Bréal). — Vieilles chansons (communiqué par A. Burmeister). — Fête et chant nationaux (J. M.). — La grêva dai « frondé » (K.). — Wui sela ! — Un sermon patriotique. — Entre père et fils. — Comédiens d'autrefois.

PATOIS ET FRANÇAIS

Deux frères sont nés à la campagne. L'un plus entreprenant, ou conduit par les événements, s'en va à la ville ; il y apprend beaucoup de choses nouvelles, fait des voyages, se met en contact avec une foule d'hommes et de choses, entre dans la vie politique, écrit, devient député, ministre ; il rentre ensuite dans son village et y retrouve son frère qui a labouré son champ, a élevé sa famille, a ressenti le contre-coup des événements politiques, mais est toujours resté sur son domaine, faisant valoir ses propriétés et, par là, servant à sa manière son pays. Ces hommes ne parleront plus la même langue : il est évident que l'un possédera une foule de mots, une foule d'idées que l'autre n'aura pas. Il est certain aussi, que le frère resté dans la maison paternelle, aura l'esprit un peu fermé, il aura des préjugés, des superstitions ; mais d'autre part il se peut qu'il ait du bon sens, du naturel, de la finesse, et que, pour les sentiments intimes du cœur, il soit au moins l'égal de son frère. Est-ce que ces deux hommes ne s'aimeront pas autant parce qu'ils ne parleront pas la même langue ? Est-ce que le citadin va dédaigner son frère ou lui prêcher le dédain de la vie qu'il a menée ? Je crois qu'il devra tâcher de l'élever jusqu'à lui, mais en prenant pour point de départ ses connaissances et ses habitudes. Il respectera tout ce qu'il y a de bon, de sain dans le développement naturel de cet enfant de la campagne. Voilà comment je comprends les rapports du patois et de la langue littéraire. Ce ne sont pas des ennemis ; si la guerre s'établissait entre eux, ce serait pour le dommage de l'un et de l'autre. Au point de vue pédagogique, je crois que c'est toujours une chose dangereuse que d'apprendre à l'enfant à mépriser ce qu'il doit à la maison paternelle.

C'est une chose dangereuse aussi, dans la vie intellectuelle des nations, de provoquer des solutions de continuité ; quand elles se produisent, c'est toujours un malheur. Si à des enfants qui ont parlé patois jusqu'à l'âge de douze ans, vous défendez subitement ce langage, vous traitez le patois comme un paria, l'esprit de l'enfant deviendra incertain, et il n'est pas sûr qu'il puisse remplacer ce que vous l'aurez obligé à abandonner.

Je ne demande pas que vous enseigniez le patois à l'école¹. Laissez le patois vivre à côté de l'école. Le monde ne subsiste que par la lutte des forces contraires, qui se tiennent en équilibre, et ce qui est vrai pour le monde sidé-

ral l'est également pour les sociétés humaines. Trop de variété produit la division et la faiblesse, mais trop d'unité appauvrit et empêche le renouvellement. Les patois sont une source de rénovation pour la langue ; beaucoup d'écrivains qui ont parlé le français avec le plus de saveur, avaient parlé patois dans leur jeunesse.

BRÉAL.

Au feu ! — Un incendie, pas très grave, éclate l'autre soir dans un de nos villages qui n'est pas encore pourvu d'hydrants. Une seule file, sans le secours d'aucune pompe, suffisait pour circonscrire le feu. Par ci, par là, quelque robuste jeune homme jetait un seau d'eau sur le foyer. Au nombre de ceux-ci se trouvait un fort garçon qui amenait l'eau dans une brouette et la lançait contre les tisons. Tandis qu'il était ainsi occupé, un de ses camarades éteint d'un coup les flammes qui l'éclairaient :

— Hé là, François, interpelle le jeune homme à la brouette, tâche-voit de ne pas tout éteindre de ce côté ; on ne voit plus clair pour s'en sortir !

VIEILLES CHANSONS

(Extrait d'un vieux cahier de 1792)

1. L'amour est-il une folie ?...
Maman me le dit chaque jour.
Ah, quand on est jeune et jolie,
Comment se passe-t-on d'amour ?
Je gagerois bien qu'à mon âge
Maman ne s'en est point passé.
Chaque saison a son passage.
Un jour viendra, je serai sage ; ...
Mais je ne veux pas me presser.
2. L'autre jour, dans notre assemblée,
Le jeune Has vint me lorgner.
Je feignis d'en être troublée.
Et j'affectai de m'éloigner.
Je quittai doucement la place :
Ce n'était pas le rebuter
C'est bien fait de fuir son audace.
Un jour viendra, je ferai grâce...
Mais je ne veux pas me presser.
3. Has me suit, Has m'adore,
Il me le dit au point du jour,
Le soir, il me le dit encore,
Quand nos troupeaux sont de retour.
Je prends du plaisir à l'entendre,
Mais je feins de n'y pas songer.
Je sens bien que j'ay le cœur tendre,
Un jour viendra, il faut se rendre...
Mais je ne veux pas me presser.
4. J'ay vu la tendre tourterelle,
Au jour de son premier printemps,
A l'oiseau qui vole autour d'elle,
Se refuser assez longtemps.
L'oiseau n'en est que plus fidèle,
Plus ardent à la caresser.
J'imiterai la tourterelle ;
Je veux bien me fixer comme elle...
Mais je ne veux pas me presser.

(Communiqué par A. BURMEISTER)

FÊTE ET CHANT NATIONAUX

À Genève, s'est constitué récemment un comité d'initiative qui poursuit deux buts : faire déclarer férié le 1^{er} Août, jour de fête nationale, et, doter la Suisse d'un chant national, qui soit consacré comme tel par l'autorité et par les citoyens.

On ne saurait trouver intention plus louable et plus digne d'intérêt. Il nous plaît tout particulièrement que pareille initiative soit partie de la Suisse romande, dont certains de nos Confédérés sont trop enclins, sans aucune raison, à mettre en doute le patriotisme.

Mais, pour très louables et patriotiques que soient les intentions des promoteurs de ce mouvement, elles n'en sont pas moins discutables. Tout se peut discuter. On ne trouvera donc pas étonnant que nous usions de cette faculté et l'on ne nous accusera pas, pour cela, d'anti-patriotisme ; nous osons l'espérer.

Eh bien, en toute franchise, nous ne croyons pas nécessaire de compliquer notre fête nationale du 1^{er} Août. Nous avons même le sentiment qu'on lui nuirait plutôt, à ne pas lui conserver le caractère de noble simplicité qui a présidé à son institution et suivant lequel elle a dès lors été célébrée jusqu'ici.

Sur ce point, nous partageons pleinement l'avis exprimé par M. Eug. Monod, dans la « Feuille d'avis de Vevey », et que voici :

« Nous nous demandons si l'initiative du « Premier-Août jour férié » est opportune. Voici 25 ans seulement que nous célébrons d'une façon bien à nous cet anniversaire heureux ; le moment est-il venu de transformer cette coutume ? Nous ne le croyons pas.

» En nous recueillant quelques heures au soir du Premier-Août, après la journée de travail — travail national — nous nous rapprochons mieux, par la pensée, des hommes du Grutli groupés sur la prairie aux heures de la nuit.

» En ces quelques instants, pendant que s'allument les feux, notre fête reste modeste, intime, originale, grandiose par son simple appareil. Il n'est pas un peuple au monde, croyons-nous, qui célèbre sa fête nationale d'une façon aussi digne et rustique que nous.

» Pourquoi vouloir changer cela ? Pourquoi imposer à toute la Suisse toute une journée de fête alors que quelques heures suffisent à nous rappeler le grand passé ?

» Nous n'avons pas besoin d'un 14-Juillet français, d'un 4-Juillet américain, d'un 20-Septembre italien.

» Nous sommes à une époque où l'on demande de toutes parts le renforcement de l'idée nationale. Est-ce en copiant les peuples étrangers que nous y parviendrons ?

» Et puis quand on aura décrété un jour de fête nationale, n'y a-t-il pas de danger que trop de citoyens fassent... la fête, tout simplement ? Et ce serait regrettable.

» Gardons notre Premier-Août dans sa simple solennité ; renforçons, si l'on veut, d'une façon ou d'une autre sa signification, mais laissons à d'autres les bals, les banquets et le reste. »

Nous ne saurions mieux dire.

¹ Bréal entend ici l'école primaire. Il n'eût vraisemblablement pas combattu l'institution d'un cours sur le patois dans quelque université.